5-6 DÉCEMBRE 2023

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ZANZIBAR, TANZANIE	BOD/2023/12 DOC 09	POUR INFORMATION

RAPPORT SUR LES RÉSULTATS 2023

N.B : Conformément à la politique de transparence du GPE, les documents ne sont pas considérés comme des documents publics tant que l'instance de gouvernance compétente ne les a pas examinés. Les responsables de la gouvernance sont autorisés à les transmettre aux groupes constitutifs à des fins de consultation, à l'exception des documents de nature confidentielle.

Objectif

1. Le Rapport sur les résultats 2023 présente un tour d'horizon du secteur de l'éducation et examine les progrès initiaux dans la mise en œuvre de la stratégie 2025 du GPE. Le comité des performances, de l'impact et de l'apprentissage examinera le rapport lors de sa réunion des 15 et 16 novembre, à l'appui de la session d'apprentissage du conseil d'administration.

Contexte et présentation générale

2. Le rapport sur les résultats est établi chaque année conformément à la décision du Conseil d'administration de décembre 2020 (BOD/2020/11/12-08). Il met en évidence les progrès accomplis dans la réalisation du but et des objectifs du GPE à l'horizon 2025, tels que mesurés par les indicateurs du cadre de résultats. Ce faisant, il offre une vue d'ensemble du Partenariat. Le rapport analyse les indicateurs du cadre de résultats en utilisant les données des années civiles 2021 et 2022 et celles de l'exercice 2023 (de juillet 2022 à juin 2023). Lorsque des données historiques sont disponibles, l'analyse examine les tendances des données du cadre de résultats à partir de 2015.
3. Le déploiement du nouveau modèle opérationnel est en cours, avec 32 pays qui ont achevé leur pacte de partenariat en octobre 2023. On dispose désormais de davantage de données pour examiner les goulets d'étranglement du système éducatif recensés par les pays dans leur pacte et étudier les stratégies qu'ils proposent pour s'y attaquer.
4. Le rapport examine également la performance des financements du portefeuille actuel du GPE, qui comprend pour l'essentiel les financements approuvés dans le cadre du GPE 2020. Bien que les résultats liés aux financements ne renvoient pas nécessairement un reflet fidèle des

performances du GPE dans le cadre du GPE 2025, ils renseignent néanmoins sur l'état des opérations en cours et leur contribution aux domaines prioritaires du GPE.

5. Le chapitre 1 du rapport sur les résultats 2023 a été préparé en collaboration avec l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) et l'équipe du Rapport mondial de suivi sur l'éducation (GEM). Il examine le but de la Stratégie GPE 2025 sur la base d'une sélection d'indicateurs de l'Objectif de développement durable (ODD) 4. Les progrès sont mesurés au regard des cibles nationales agrégées définies pour les indicateurs de l'ODD 4. Ces cibles ont été fixées en concertation avec l'ISU. Les chapitres 2 et 3 considèrent les réalisations par rapport aux objectifs nationaux, et le chapitre 4 traite de l'objectif intermédiaire du GPE 2025.

Annexe A – Résumé analytique du rapport sur les résultats 2023
Annexe B – Projet de rapport sur les résultats 2023[1], Aperçu des résultats et Cadre de résultats

[1] Le projet de rapport est disponible en anglais uniquement. Le rapport final sera publié sur le site de la réunion le 1er décembre.

Annexe A – Résumé analytique du rapport sur les résultats 2023

Les derniers indicateurs du cadre de résultats du GPE montrent que les pays partenaires continuent de subir les contrecoups de la pandémie de COVID-19 sur l'accès, l'apprentissage et le financement national de l'éducation. Le nombre d'enfants non scolarisés est en augmentation et, pour la majorité des enfants qui sont scolarisés, on ne dispose pas de données permettant de mesurer les progrès des résultats d'apprentissage. Dans ce contexte, les financements en cours du GPE restent performants. Ils financent des programmes susceptibles d'accélérer la reprise après les chocs de la pandémie tout en soutenant les domaines prioritaires du GPE dans les systèmes éducatifs des pays partenaires.

BUT : RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE, ACCÈS ET ÉQUITÉ

En bref : *Dans le sillage de la pandémie et des turbulences qu'elle a provoquées sur l'économie, les pays partenaires ont, sans surprise, enregistré des progrès inégaux durant les années couvertes par le présent rapport pour faire face à la grave crise qui continue de secouer l'éducation dans le monde. Des avancées, comme l'accroissement du nombre d'enfants entrant en dernière année du primaire, ont été contrebalancées par les résultats des indicateurs d'apprentissage. La progression de la proportion d'enseignants qualifiés dans le primaire a été annulée par le recul observé dans les classes supérieures.*

La plupart des indicateurs d'apprentissage et de participation continuent de refléter les profonds bouleversements engendrés par la pandémie de COVID-19. Ces perturbations ont exacerbé **la crise de l'apprentissage** préexistante, en particulier les défis liés à **l'apprentissage des compétences de base** dans de nombreux pays partenaires. En 2021, la proportion d'élèves ayant un niveau minimal de compétences en **calcul** à la fin de l'école primaire1 était de 9,8 % en moyenne, tandis que dans 23 des 24 pays pour lesquels des données étaient disponibles, elle était inférieure à 50 % en **lecture.**

Sur la base des tendances actuelles, seul un des 17 pays pour lesquels on dispose de données progresse à un rythme suffisamment rapide pour atteindre son objectif 2025 en calcul. Aucun des 15 pays qui s'étaient fixé un objectif national en lecture pour 2025 et pour lesquels des données sont disponibles ne devrait atteindre cet objectif. **Un enseignement de qualité** pourrait contribuer à accélérer les progrès des résultats d'apprentissage, mais là encore, de nombreux pays ont dû consacrer leurs efforts à la réparation des pertes subies pendant la pandémie. La proportion d'enseignants possédant les qualifications minimales requises a légèrement augmenté pour

atteindre 80,7 % en 2021, contre 79,4 % en 2020 dans l'enseignement **primaire**, mais elle a diminué de 3,3 points de pourcentage dans le **premier cycle du secondaire** .

Dans l'ensemble, les pays partenaires restent en bonne voie d'atteindre leurs objectifs 2025 en termes d'**achèvement des études** primaires, mais la plupart d'entre eux sont loin d'atteindre leurs cibles pour le premier cycle du secondaire. Le taux brut d'admission en dernière année du primaire et dans le premier cycle du secondaire s'est amélioré entre 2015 et 2019, mais il a légèrement diminué en 2020. En 2021, si le taux brut d'admission en dernière année du primaire a augmenté de près de 5 points de pourcentage par rapport à 2020, le taux brut d'admission dans le premier cycle du secondaire a lui diminué de 2 points de pourcentage.

Le tableau est également mitigé du point de vue des **disparités entre les sexes**, les filles étant désavantagées dans le primaire et le premier cycle du secondaire, et les garçons à la traîne pour achever le premier cycle du secondaire dans la moitié environ des pays partenaires pour lesquels des données sont disponibles. La parité entre les sexes en matière d'achèvement des études s'est améliorée depuis 2015, même si le **mariage précoce** reste un obstacle important à l'accès des filles à l'éducation et à l'achèvement de leurs études. En 2021, près d'un tiers des filles dans 50 pays partenaires étaient mariées ou avaient conclu une union avant l'âge de 18 ans.

Au vu des tendances actuelles, 60 % des pays partenaires pour lesquels des données sont disponibles risquent de ne pas atteindre leurs cibles en termes de taux de **non-scolarisation** pour 2025. Le nombre d'enfants non scolarisés qui sont en âge d'aller à l'école primaire et secondaire est passé de 148 millions en 2015 à 154 millions en 2020, reflétant l'accroissement de la population en âge d'être scolarisée. Les taux de non-scolarisation révèlent une situation légèrement plus défavorable pour les filles et globalement pire pour les enfants des zones et des ménages à faible revenu.

Bien que les pays partenaires se soient engagés à porter le taux de participation à l'**éducation de la petite enfance** à 81 % d'ici 2025, les progrès stagnent à environ 65 % depuis 2015.

Les **financements du GPE** continuent d'être dirigés vers des domaines susceptibles de relancer et d'accélérer les progrès en matière d'accès à l'éducation et de résultats d'apprentissage. Sur les 84 financements de mise en œuvre en cours d'exécution entre juillet 2022 et juin 2023, 80 ciblaient un soutien direct à **l'apprentissage**. Parmi ceux-ci, plus de 78 % appuyaient l'évaluation des acquis scolaires, 71 % la fourniture de manuels et de matériel d'apprentissage, et 55 % l'amélioration des programmes d'études et les normes d'apprentissage. Au total, 51 financements (62 %) sont allés à

l'éducation de la petite enfance, et 75 financements (68 %) à des activités liées aux enseignants. **L'enseignement et l'apprentissage** continuent d'être des cibles privilégiées des financements à venir du GPE, plusieurs pays partenaires ayant identifié ce domaine comme faisant partie intégrante de leurs réformes prioritaires dans les récents pactes de partenariat.

OBJECTIFS DU GPE AU NIVEAU DES PAYS

En bref : *Dans les analyses des facteurs favorables qui sous-tendent les pactes de partenariat, les pays insistent sur la nécessité de consacrer un volume beaucoup plus important de ressources au financement national de l'éducation, tout en soulignant l'importance de disposer de données fiables et de meilleure qualité pour assurer que les engagements de financement se traduisent par des dépenses accrues là où elles sont le plus nécessaires. Les financements du GPE font l'objet d'une harmonisation renforcée, mais la coordination sectorielle reste entravée par les difficultés à promouvoir un dialogue éclairé qui associe largement les différents partenaires. L'utilisation des fonds s'est améliorée, et une bonne part des financements en cours visent l'enseignement, l'apprentissage et la promotion de l'égalité des sexes.*

Si l'on veut que la stratégie 2025 du GPE atteigne son but, il convient d'identifier et de surmonter les obstacles à la transformation des systèmes éducatifs. Le modèle opérationnel du GPE comprend trois phases interdépendantes pour soutenir les pays partenaires : 1) le diagnostic du système et l'analyse des facteurs favorables, 2) la hiérarchisation des réformes dans le cadre de l'élaboration du pacte de partenariat, et 3) la mise en œuvre, l'apprentissage et l'adaptation par le biais des financements du GPE et d'autres sources. Ces étapes s'articulent autour de trois **objectifs nationaux**.

Objectifs nationaux 1 et 2 : Planification et suivi sectoriels intégrant la notion de genre, et Action et financements concertés

Afin de déterminer quelles doivent être les réformes prioritaires du pacte, les pays partenaires commencent par entamer une concertation avec le groupe local des partenaires de l'éducation pour analyser la situation au regard des quatre **facteurs favorables** à la transformation du système éducatif : le financement national de l'éducation, la planification sectorielle intégrant la notion de genre, la disponibilité et l'utilisation des données, et une coordination sectorielle efficace.

Le Groupe consultatif technique indépendant (GCTI) évalue l'état des facteurs favorables afin d'aider les pays partenaires à identifier les principaux obstacles aux réformes prioritaires. En décembre 2022, le GCTI avait évalué les facteurs favorables pour 16 pays, tel qu'indiqué dans le présent rapport. Trente-trois autres pays et États avaient fait l'objet d'une évaluation par le GCTI à la date d'octobre 2023 (ces

évaluations ne sont pas traitées dans le présent rapport). Par ailleurs, 32 pays partenaires avaient achevé leur pacte de partenariat en octobre 2023 sur la base de l'analyse des facteurs favorables.

Les analyses des facteurs favorables confirment que le **financement national** reste l'un des défis les plus urgents auxquels le secteur de l'éducation est confronté. Dans 12 des 16 analyses réalisées dans les pays partenaires, le GCTI attribue un rang de priorité élevé à l'équité, à l'efficience et au volume de financement intérieur.

En ce qui concerne le financement national, la proportion de pays partenaires ayant atteint le seuil de 20 % ou accru la part relative des dépenses d'éducation a diminué pour ressortir à 60 % en 2022 contre 64,8 % en 2021. En 2022, les **dépenses moyennes d'éducation** rapportées aux dépenses publiques totales étaient inférieures de 1,3 point de pourcentage à leur niveau de 2019, ce qui montre que les dépenses publiques d'éducation ne se sont pas encore relevées des chocs de la pandémie. Dans le même temps, le ralentissement de la croissance économique, l'inflation élevée et la hausse des taux d'intérêt exercent une pression supplémentaire sur les finances publiques.

Il ressort des analyses des facteurs favorables que les engagements internationaux en faveur du financement de l'éducation n'ont en général pas entraîné d'accroissement du financement national. Les 16 pays partenaires qui ont mené une analyse des facteurs favorables ont tous constaté des lacunes dans le financement de leurs plans d'éducation. Ces lacunes s'expliquent notamment par des projections budgétaires irréalistes, des taux d'exécution budgétaire faibles dans le secteur de l'éducation, l'augmentation insoutenable des dépenses publiques et une faible capacité de mobilisation des recettes.

L'insuffisance des dépenses publiques d'éducation alourdit la charge financière des ménages, exacerbant ainsi les problèmes d'équité, et les inefficiences dans l'allocation ou l'utilisation des ressources peuvent aussi peser sur les résultats de l'éducation, même dans les pays en capacité d'accroître leurs dépenses. Les taux élevés d'abandon scolaire et de redoublement, les inégalités dans les ratios élèves-enseignant entre les districts, ainsi que l'absentéisme et le faible moral des enseignants figuraient également parmi les principaux obstacles à l'utilisation efficiente des ressources éducatives.

Dans le cadre de ses analyses des facteurs favorables, le GCTI attribue un rang de priorité élevé aux **données et éléments probants** dans sept pays partenaires, et à la **planification et au suivi sectoriels intégrant la notion de genre** dans quatre pays. Il accorde également une priorité élevée à la **coordination sectorielle** dans trois pays.

En ce qui concerne les données et éléments probants, on constate que les pays partenaires sont proportionnellement moins nombreux qu'en 2019 à déclarer au moins dix des 12 indicateurs clés de résultats, de prestation de services et de financement à l'Institut de statistique de l'UNESCO. Les analyses des facteurs favorables pointent les faiblesses des systèmes statistiques qui pénalisent la production de **données de qualité** ainsi que la collecte et l'analyse aux niveaux national et infranational.

Dans les 16 pays partenaires ayant réalisé une analyse des facteurs favorables à la date de décembre 2022, on constate que le financement du plan pour l'éducation présente systématiquement des lacunes. Parmi les autres défis à relever, citons les problèmes de coordination de la **planification** entre les services de l'administration aux échelons central et local, le nombre insuffisant de mécanismes de **suivi** intégrant la notion de genre et l'inefficacité du **dialogue sectoriel**, qui sont autant d'entraves à la coordination sectorielle.

Malgré l'existence de mécanismes formels de coordination, le dialogue sectoriel a été rendu difficile par le grand nombre de partenaires opérant dans chaque domaine, le manque de régularité des réunions du groupe local des partenaires de l'éducation, et le défaut de représentation et d'engagement de certains acteurs locaux. Le nombre de groupes locaux des partenaires de l'éducation **comptant des membres issus** d'organisations de la société civile et d'associations d'enseignants est resté stable en 2022. Cependant, sur les six pays qui ont rejoint le GPE en 2022, un seul a déclaré que les associations d'enseignants étaient représentées au sein de son groupe local des partenaires de l'éducation.

L'**alignement** des financements du GPE sur les systèmes nationaux et l'utilisation de **modalités harmonisées** pour acheminer le soutien du GPE vers les pays partenaires se sont améliorés en 2023. La proportion en volume des financements alignés a progressé d'environ 4 points de pourcentage entre 2022 et 2023 pour atteindre 53,6 %. En 2023, cette proportion a dépassé la moyenne de 48 % observée au cours des huit années à partir de 2015. La proportion des financements du GPE utilisant des modalités harmonisées est passée de 59 % en 2022 à 62,4 % en 2023.

Grâce à ses multiples guichets spécialisés, le **financement pour le renforcement des capacités du système** du GPE continue d'offrir aux pays partenaires un outil pour réduire les obstacles systémiques et notamment répondre au besoin d'une assistance harmonisée. La mise en œuvre du financement pour le renforcement des capacités du système par le biais de tous les guichets de financement est en bonne voie.

Objectif national 3 : Renforcer les capacités, adapter et apprendre pour mettre en œuvre et promouvoir des résultats à grande échelle

Le soutien financier du GPE aux pays s'articule autour de cinq piliers : 1) le financement pour la transformation du système, 2) le financement pour le renforcement des capacités du système, 3) l'accélérateur de l'éducation des filles, 4) les capacités stratégiques et 5) les mécanismes de financement innovants, tels que fonds à effet multiplicateur du GPE. En juin 2023, le GPE avait approuvé deux financements pour la transformation du système, un financement combiné du fonds à effet multiplicateur et pour la transformation du système, un financement du fonds à effet multiplicateur et de l'accélérateur de l'éducation des filles, six financements uniquement au titre du fonds à effet multiplicateur et 56 financements pour le renforcement des capacités du système. Le nombre de financements accordés dans le cadre du GPE 2025 devrait s'accélérer avec l'approbation de 22 financements pour la transformation du système, probablement en 2024, sur la base des 32 pactes achevés en octobre 2023.

Le montant total du portefeuille actuel (principalement composé de financements approuvés dans le cadre du GPE 2020) ressort en légère baisse à 2,7 milliards de dollars en juin 2023, contre 2,9 milliards de dollars en juin 2022. Ce fléchissement est en grande partie imputable à la clôture de 53 financements de mise en œuvre, dont 33 financement accéléré liés à la COVID-19. L'utilisation des fonds pour les financements de mise en œuvre a continué d'augmenter graduellement ces dernières années pour atteindre 521 millions de dollars en juin 2023, contre 470 millions de dollars l'année précédente.

L'enseignement et l'apprentissage restent les cibles privilégiées des financements de mise en œuvre en cours d'exécution, représentant une enveloppe de 834 millions de dollars (soit 33 % de l'ensemble des financements de mise en œuvre). De même, 33 % des financements de mise en œuvre en cours d'exécution sont allés à des activités visant à promouvoir la prise en compte systématique de l'égalité des sexes. Le GPE a également soutenu l'd'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets via l'allocation de 224 millions de dollars de financements (9 % du total). Bien que l'apprentissage soit l'une des cibles prioritaires des financements du GPE, l'examen des rapports de fin d'exécution des financements montre que l'absence de données disponibles rend difficile de faire état d'améliorations mesurables des acquis scolaires.

En juin 2023, les **évaluations** de la mise en œuvre de 67 financements indiquaient que 38 financements (57 %) étaient en bonne voie d'atteindre leurs objectifs globaux, une proportion en baisse par rapport aux 64 % de l'année précédente. On s'attend toutefois à ce que la mise en œuvre s'accélère, sachant que la plupart des

financements en retard ont déjà pris des mesures correctives ou entrepris de le faire. Neuf des dix financements pour lesquels un rapport de fin d'exécution a été soumis en juin 2023 ont atteint leurs objectifs.

Entre juillet 2022 et juin 2023, les financements de mise en œuvre du GPE en cours d'exécution ont contribué à la distribution de 48 millions de **manuels scolaires**, à la formation de 481 000 **enseignants** et à la construction ou à la réhabilitation de 6 664 salles de **classe**. Depuis le lancement du GPE 2025, le GPE a touché **227 millions d'enfants**, soit 35 % de tous les enfants en âge d'être scolarisés selon ce que rapportent les 68 pays ayant reçu des financements.

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE : MOBILISER LES PARTENAIRES ET LES RESSOURCES À L'ÉCHELLE MONDIALE ET NATIONALE POUR OBTENIR DES RÉSULTATS DURABLES

En bref : *Le GPE a réaffirmé son engagement en faveur du partage des connaissances entre les partenaires ainsi que son soutien à la société civile en engageant près de 150 millions de dollars de financement complémentaire à l'appui des initiatives de partage de connaissances et d'innovations (KIX) et de L'Éducation à voix haute du GPE. Les projets pilotes de renforcement des capacités stratégiques dans sept pays sont en voie d'atteindre leurs objectifs, et un financement complémentaire de 4 millions de dollars a été approuvé. Le GPE a également mobilisé plus de 1,7 milliard de dollars de cofinancement par le biais du fonds à effet multiplicateur du GPE et d'autres instruments de financement novateurs.*

Le GPE a pour objectif intermédiaire de mobiliser les connaissances et les capacités du Partenariat à travers le mécanisme KIX, L'Éducation à voix haute et le renforcement des capacités stratégiques et de lever des financements à l'appui de la transformation du système des pays partenaires.

Entre 2021 et 2023, les produits de la **connaissance et de la recherche** soutenus par le KIX ont été utilisés dans 70 pays à l'appui de 116 processus d'élaboration ou de mise en œuvre de politiques éducatives, dont 72 concernaient le genre, l'équité et l'inclusion sociale. Le mécanisme KIX a été prolongé jusqu'en 2027 avec une dotation de 88 millions de dollars supplémentaires, portant son budget à plus de 165 millions de dollars.

Entre 2021 et 2023, les **organisations de la société civile** ont reçu des fonds de L'Éducation à voix haute pour influencer la planification, le dialogue sur l'action à mener et le suivi de l'éducation dans 37 pays. L'Éducation à voix haute a également été prolongée jusqu'en 2027 avec l'apport de 60 millions de dollars supplémentaires, portant le financement total de cette initiative à 133 millions de dollars.

En 2023, les initiatives du GPE en faveur du renforcement des capacités stratégiques ont apporté un soutien technique à sept pays partenaires via une allocation initiale de deux millions de dollars à l'appui **de systèmes éducatifs intégrant le climat, du leadership en données sur l'éducation, et d'activités de suivi, d'évaluation et d'apprentissage**. Le Conseil d'administration du GPE a approuvé une allocation supplémentaire de quatre millions de dollars en faveur d'autres initiatives de renforcement des capacités stratégiques.

Sur les contributions de près de quatre milliards de dollars que les bailleurs se sont engagés à verser au Fonds du GPE pour la période 2021-2025, 38,4 % ont été effectivement versées à la fin du mois de juin 2023. Globalement, 24 bailleurs ont déboursé un montant total de 1,46 milliard de dollars au profit du Fonds du GPE (802 millions de dollars en 2022 et 660 millions de dollars en 2023).

Le GPE cherche à mobiliser davantage de ressources extérieures pour l'éducation au moyen d'un ensemble d'**instruments de financement novateurs** conçus pour attirer les cofinancements d'un large éventail de partenaires. En juin 2023, ces mécanismes avaient permis de mobiliser 439,9 millions de dollars de financements en faveur de 27 pays partenaires, avec la levée de plus de 1,7 milliard de dollars de cofinancements du fonds à effet multiplicateur du GPE (1,4 milliard de dollars), du GPE 1 :1 (48 millions de dollars), de Debt2Ed (77,1 millions de dollars), de SmartEd (160 millions de dollars) et du mécanisme de mobilisation renforcée (27,5 millions de dollars).

L'aide publique au développement (APD) destinée au secteur de l'éducation fournie par les bailleurs de fonds du GPE a légèrement augmenté en 2021, malgré une baisse de l'aide totale à l'éducation. En 2021, les apports d'APD au secteur ont diminué de 1,4 milliard de dollars après cinq années d'accroissement ininterrompu. Les bailleurs du GPE ont cependant accru leur aide à l'éducation de 400 millions de dollars entre 2020 et 2021. La contribution des bailleurs aux apports totaux d'APD à l'éducation s'est élevée à 64,1 % en 2021, contre 57,3 % en 2020.

APERÇU DES RÉSULTATS

d.i. données insuffisantes

s.o. sans objet

*Voir les tableaux détaillés présentés au début des chapitres pour plus d'informations sur l'état des indicateurs. Voir le cadre de résultats complet à l'annexe A.

BUT

Produire rapidement des résultats en matière d'accès, d'apprentissage et d'égalité des genres dans le secteur de l'éducation grâce à des systèmes éducatifs équitables, inclusifs et résilients, conçus pour le 21e siècle

1.
35,1 % des pays partenaires étaient dotés d'un cadre juridique garantissant au moins une année d'éducation préscolaire gratuite et obligatoire.

2.
65,2 % des enfants ont participé à des activités d'apprentissage organisées un an avant l'âge officiel de scolarisation dans le primaire

3.i.a.
84,8 % des enfants ont atteint la dernière année de l'enseignement primaire.

3.i.b.
59,1 % des enfants ont atteint la dernière année de l'enseignement du premier cycle du secondaire.

3.ii.a.
16 % des enfants en âge de fréquenter le primaire n'étaient pas scolarisés.

3.ii.b.
20,4 % des enfants en âge de fréquenter le premier cycle du secondaire n'étaient pas scolarisés.

3.ii.c.
37,5 % des enfants en âge de fréquenter le deuxième cycle du secondaire n'étaient pas scolarisés.

4.i.
60 % des pays partenaires ont augmenté leur dépenses consacrées à l'éducation ou les ont portées à 20 % ou plus.

4.ii.a.
18,6 % des pays partenaires ont évalué l'équité, l'efficience et le volume du financement national consacré à l'éducation.

4.ii.b.
s.o. Les pays partenaires qui ont réalisé des progrès face aux défis identifiés en matière d'équité, d'efficience et de volume de financement national consacré à l'éducation.

5.i.
26,6 % des femmes âgées de 20 à 24 ans étaient mariées ou vivaient en union libre avant l'âge de 18 ans.

5.ii.a.
18,6 % des pays partenaires ont évalué la planification et le suivi intégrant la notion de genre.

5.ii.b.
s.o. Les pays partenaires qui ont réalisé des progrès en vue de l'élimination des obstacles aux activités de planification et de suivi intégrant la notion de genre.

5.ii.c.
100 % des pays partenaires qui ont évalué la planification et le suivi intégrant la notion de genre se sont dotés d'un cadre juridique garantissant le droit à l'éducation pour tous les enfants.

6.a.i.
d.i. Enfants et jeunes en 2e ou 3e année du primaire maîtrisant au moins le niveau minimal de compétences en lecture.

6.a.ii.
d.i. Enfants et jeunes en 2e ou 3e année du primaire maîtrisant au moins le niveau minimal de compétences en mathématiques.

6.b.i.
d.i. Enfants et jeunes en fin de primaire maîtrisant au moins le niveau minimal de compétences en lecture.

6.b.ii.
19,8 % des enfants et des jeunes en fin de primaire maîtrisaient au moins le niveau minimal de compétences en mathématiques.

6.c.i.
d.i. Enfants et jeunes en fin de premier cycle du secondaire maîtrisant au moins le niveau minimal de compétences en lecture.

6.c.ii.
d.i. Enfants et jeunes en fin de premier cycle du secondaire maîtrisant au moins le niveau minimal de compétences en mathématiques.

7.i.a.
d.i. Enseignants du préscolaire disposant des qualifications minimales requises.

7.i.b.
80,7 % des enseignants du primaire disposaient des qualifications minimales requises.

7.i.c.
70,5 % des enseignants du premier cycle du secondaire disposaient des qualifications minimales requises.

7.i.d.
d.i. Enseignants du deuxième cycle du secondaire disposant des qualifications minimales requises.

7.ii.
s.o. Pays partenaires évaluant la qualité de l'enseignement.

8.i.
37,6 % des pays partenaires ont communiqué à l'UIS des données pour au moins 10 des 12 indicateurs internationaux clés de l'éducation.

8.ii.a.
18,6 % des pays partenaires ont évalué la disponibilité et l'utilisation des données et des éléments probants.

8.ii.b.
s.o. Pays partenaires affichant des progrès au regard des obstacles recensés en ce qui concerne la disponibilité et l'utilisation des données et des éléments probants.

8.ii.c.
93,8 % des pays partenaires qui ont ont évalué la disponibilité et l'utilisation des données et des éléments probants ont communiqué les principales statistiques relatives de l'éducation ventilées en fonction des enfants en situation de handicap.

8.iii.a.
18,6 % des pays partenaires ont évalué la coordination sectorielle.

8.iii.b.
s.o. Pays partenaires qui ont affiché des progrès au regard des obstacles recensés en ce qui concerne la coordination sectorielle.

8.iii.c.
64,1 % des groupes locaux des partenaires de l'éducation comprenaient des organisations de la société civile et des associations d'enseignants.

OBJECTIFS AU NIVEAU DES PAYS

1. Intégrer davantage la notion de genre à la planification et à l'élaboration des politiques pour produire un impact à l'échelle des systèmes

9.i.
s.o. Pays partenaires qui ont mis en oeuvre des réformes liées aux allocations du GPE dans le cadre des facteurs favorables concernant la planification et le suivi sectoriels intégrant la notion de genre, telles que définie dans leur pacte de partenariat.

9.ii.
88,9 % des financements pour le renforcement des capacités du système comportaient des activités qui se sont déroulées comme prévu dans le cadre de planification et de suivi intégrant la notion de genre.

2. Coordonner les interventions et les financements pour permettre un changement transformateur

10.i.
s.o. Pays partenaires qui ont mis en oeuvre des réformes liées aux allocations du GPE dans le cadre des facteurs favorables concernant la coordination sectorielle, telle que définies dans leur pacte de partenariat.

10.ii.
83,3 % des financements pour le renforcement des capacités du système comportaient des activités qui se sont déroulées comme prévu relevant du guichet de mobilisation pour une action concertée et des financements coordonnés.

11.
s.o. Pays partenaires qui ont mis en oeuvre des réformes liées aux allocations du GPE dans le cadre des facteurs favorables concernant l'équité, l'efficience et le volume du financement national, telles que définies dans leur pacte de partenariat.

12.i.
53,6 % des pays partenaires ont aligné les financements du GPE sur les systèmes nationaux.

12.ii.
62,4 % des financements du GPE ont utilisé des modalités de financement harmonisées.

13.i.
s.o. Pays partenaires qui mettent en oeuvre des réformes liées aux allocations du GPE dans le cadre des facteurs favorables concernant les données et les éléments probants, telles que définies dans leur pacte de partenariat.

13.ii.
66,7 % des financements pour le renforcement des capacités du système comportaient des activités qui se sont déroulées comme prévu visant à adapter et apprendre pour obtenir des résultats à grande échelle.

3. Renforcer les capacités, adapter et apprendre pour mettre en oeuvre et promouvoir des résultats à grande échelle

14.i.a.
56,7 % des financements pour la transformation du système ont atteint les objectifs globaux pendant la mise en oeuvre.

14.i.b.
90 % des financements pour la transformation du système ont atteint les objectifs globaux à la fin de leur mise en œuvre.

14.ii.
s.o. Financements comportant une composante du financement au titre de l'Accélérateur de l'éducation des filles dans le cadre desquels cette composante a atteint son objectif à l'issue de la mise en oeuvre.

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES

Mobiliser les partenaires et les ressources à l'échelle mondiale et nationale pour obtenir des résultats durables

15.
116 cas de travaux de recherche soutenus par le mécanisme de partage de connaissances et d'innovations (KIX) du GPE ont contribué à l'élaboration ou à la mise en oeuvre de politiques dans les pays partenaires.

16.i.
7 pays partenaires ont bénéficié de nouveaux partenariats stratégiques mobilisés.

16.ii.
100 % des capacités stratégiques mobilisées par le GPE étaient en bonne voie pour atteindre leur objectifs.

16.iii.
1 727 milliards USD de cofinancement ont été mobilisés grâce aux mécanismes de financements innovants du GPE.

17.
37 pays partenaires avaient des organisations de la société civile qui ont contribué à la planification, au dialogue sur l'action à mener et au suivi des activités de l'éducation dans le cadre de projets financés par le fonds du GPE L'Éducation à voix haute.

18.i.
38,4 % des contributions annoncées par les bailleurs de fonds ont été versées.

18.ii.
1 461 milliards USD ont été versés au titre des contributions annoncées par les bailleurs de fonds.

Résumé analytique

Les derniers indicateurs du cadre de résultats du GPE montrent que les pays partenaires subissent encore les effets de la pandémie de COVID-19 sur l'accès à l'éducation, l'apprentissage et le financement national de l'éducation. Le nombre d'enfants non scolarisés ne cesse d'augmenter et, pour la plupart des enfants scolarisés, les données permettant de mesurer les progrès réalisés en matière de résultats d'apprentissage ne sont pas disponibles. Dans ce contexte, les financements du GPE en cours continuent d'être mis en œuvre. Ces derniers financent des programmes susceptibles d'accélérer la reprise après les chocs de la pandémie, tout en soutenant les domaines prioritaires du GPE dans les systèmes éducatifs des pays partenaires.

BUT : RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE, ACCÈS ET ÉQUITÉ

En résumé : *Compte tenu des séquelles de la pandémie et des conditions économiques difficiles, les pays partenaires ont incontestablement enregistré des progrès inégaux dans leur lutte contre cette grave crise mondiale de l'éducation, pendant les années considérées dans le présent rapport sur les résultats. Les effets positifs, tels que le nombre plus élevé d'enfants ayant atteint la dernière année d'école primaire, ont été enrayés par les résultats des indicateurs d'apprentissage. Les progrès réalisés dans le nombre d'enseignants qualifiés au niveau de l'enseignement primaire ont été contrebalancés par une baisse du nombre d'enseignants qualifiés dans les classes supérieures.*

La plupart des indicateurs d'apprentissage et de scolarisation ont continué à refléter les graves perturbations causées par la pandémie de COVID-19. Cette perturbation a aggravé la crise de l'apprentissage préexistante, en particulier les difficultés liées à l'apprentissage fondamental dans de nombreux pays partenaires. En 2021, 19,8 % des élèves en moyenne ont atteint un niveau minimal de compétences en mathématiques à la fin de l'école primaire, tandis que dans 23 des 24 pays pour lesquels des données sont disponibles, moins de la moitié des élèves ont atteint le niveau minimal de compétences en lecture.

Au vu des tendances actuelles, un seul pays sur les 17 pays qui disposent de données progresse suffisamment vite pour atteindre son objectif de 2025 en mathématiques. Aucun des 15 pays dont les données sont disponibles ne devrait atteindre l'objectif national qu'ils s'étaient fixés pour 2025 dans le domaine de la lecture. Un enseignement de qualité pourrait permettre d'accélérer les progrès au niveau des résultats d'apprentissage, mais de nombreux pays ont dû à nouveau s'efforcer de résorber les pertes subies pendant la pandémie. La proportion d'enseignants qui

possèdent les qualifications minimales requises a légèrement augmenté, en passant de 79,4 % en 2020 à 80,7 % en 2021 dans l'enseignement primaire, mais ce chiffre a diminué de 3,3 points de pourcentage dans le premier cycle de l'enseignement secondaire.

Dans l'ensemble, les pays partenaires sont toujours sur la bonne voie pour atteindre leurs objectifs de 2025 en matière d'achèvement de l'enseignement primaire. Cependant, la plupart d'entre eux étaient loin d'atteindre leurs objectifs au niveau du premier cycle de l'enseignement secondaire. Le taux brut d'admission (TBA) en dernière année de l'enseignement primaire et du premier cycle de l'enseignement secondaire s'est amélioré entre 2015 et 2019, mais celui-ci a légèrement diminué en 2020. En 2021, alors que le taux brut d'admission en dernière année de l'enseignement primaire a augmenté de près de 5 points de pourcentage par rapport à 2020, il a diminué de 2 points de pourcentage dans le premier cycle de l'enseignement secondaire.

Le tableau est tout aussi contrasté en ce qui concerne l'écart entre les genres. En effet, les filles sont désavantagées au niveau de l'enseignement primaire et du premier cycle de l'enseignement secondaire, et les garçons accusent un retard en termes d'achèvement du premier cycle de l'enseignement secondaire dans environ la moitié des pays partenaires pour lesquels des données sont disponibles. La parité des genres en matière d'achèvement scolaire ne cesse de s'améliorer depuis 2015, même si le mariage précoce reste un obstacle de taille à l'accès des filles à l'éducation et à l'achèvement scolaire. En 2021, près d'un tiers des filles issues de 50 pays partenaires étaient mariées ou avaient contracté une union avant l'âge de 18 ans.

Compte tenu des tendances actuelles, il est possible que 60 % des pays partenaires disposant de données n'atteignent pas leurs objectifs de 2025 en matière de taux d'enfants non scolarisés. Le nombre d'enfants non scolarisés en âge de fréquenter l'école primaire et secondaire a augmenté et est passé de 148 millions en 2015 à 154 millions en 2020, ce qui reflète la croissance de la population en âge d'être scolarisée. Les taux d'enfants non scolarisés laissent apparaître un léger désavantage pour les filles, et étaient généralement plus élevés chez les enfants issus des régions et des ménages défavorisés.

Bien que les pays partenaires se soient engagés à améliorer le taux de scolarisation de l'éducation de la petite enfance pour que celui-ci atteigne 81 % d'ici 2025, les progrès ont stagné et ce taux s'élève à environ 65 % depuis 2015.

Les financements du GPE ont continué de cibler des domaines susceptibles de relancer et d'accélérer les progrès en matière d'accès à l'éducation et de résultats

d'apprentissage. Sur les 84 financements de mise en œuvre en cours entre juillet 2022 et juin 2023, 80 étaient destinés à soutenir directement l'apprentissage. Parmi ces financements, plus de 78 % ont soutenu une évaluation des acquis scolaires, 71 % étaient consacrés aux manuels scolaires et au matériel d'apprentissage, et 55 % visaient à améliorer les programmes et les normes d'apprentissage. Au total, 51 financements (62 %) ont soutenu l'éducation de la petite enfance et 75 financements (68 %) ont financé des activités en faveur des enseignants. Le domaine de l'enseignement et de l'apprentissage reste une priorité pour les financements imminents du GPE et plusieurs pays partenaires l'ont identifié comme faisant partie de leurs réformes prioritaires dans les récents pactes de partenariat.

OBJECTIFS DU GPE AU NIVEAU DES PAYS

En résumé : *Grâce aux analyses des facteurs favorables qui étayent les pactes de partenariat, les pays ont souligné la nécessité de bénéficier d'un financement national considérablement accru en faveur de l'éducation, tout en insistant sur l'importance de disposer de données fiables et de meilleure qualité pour garantir que les engagements financiers se traduisent par des dépenses plus conséquentes dans les domaines les plus urgents. L'harmonisation des financements du GPE s'est améliorée, mais la coordination sectorielle reste entravée par les difficultés à favoriser un dialogue informé et largement représentatif entre les partenaires. L'utilisation des fonds s'est améliorée et les financements en cours ont été essentiellement consacrés à l'enseignement, à l'apprentissage et à l'amélioration de l'équité entre les genres.*

Pour atteindre le but du plan stratégique GPE 2025, il convient d'identifier et de surmonter les obstacles à la transformation des systèmes éducatifs. Le modèle opérationnel du GPE comprend les trois étapes interdépendantes suivantes, conçues pour soutenir les pays partenaires : 1) le diagnostic systémique et l'analyse des facteurs favorables ; 2) la hiérarchisation des réformes dans le cadre de l'élaboration de pactes de partenariat ; et 3) la mise en œuvre, l'apprentissage et l'adaptation par le biais de financements. Ces étapes se reflètent dans les trois objectifs au niveau des pays.

Objectifs n° 1 et 2 au niveau des pays : Planification et suivi sectoriels intégrant la notion de genre, et action concertée et financement coordonné

Pour identifier les réformes prioritaires dans leurs pactes de partenariat, les pays partenaires doivent d'abord coordonner avec leurs groupes locaux des partenaires de l'éducation pour analyser la situation des quatre facteurs favorables à la transformation du système éducatif : le financement national de l'éducation, la

planification sectorielle intégrant la notion de genre, la disponibilité et l'utilisation des données, ainsi qu'une coordination sectorielle efficace.

Un groupe consultatif technique indépendant (GCTI) évalue la situation des facteurs favorables afin d'aider les pays partenaires à identifier les principaux obstacles aux réformes prioritaires. En décembre 2022, le groupe consultatif technique indépendant avait évalué les facteurs favorables de 16 pays, comme indiqué dans le présent rapport. Trente-trois autres pays et États avaient mené à bien l'évaluation du groupe consultatif technique indépendant en octobre 2023 (ces derniers ne sont pas mentionnés dans le présent rapport). En s'appuyant sur les analyses des facteurs favorables, 32 pays partenaires avaient également achevé leurs pactes de partenariat en octobre 2023.

Les analyses des facteurs favorables ont confirmé que le financement national représentait toujours l'un des défis les plus urgents du secteur de l'éducation. Pour 12 des 16 pays partenaires, le groupe consultatif technique indépendant a accordé une priorité élevée à l'équité, à l'efficacité et au volume du financement national.

En ce qui concerne le financement national, la proportion de pays partenaires ayant atteint le seuil de 20 % des dépenses consacrées à l'éducation ou ayant augmenté leur part de ces dépenses a diminué, dès lors que celles-ci sont passées de 64,8 % en 2021 à 60 % en 2022. La part moyenne des dépenses consacrées à l'éducation dans les dépenses publiques totales en 2022 était inférieure à son niveau de 2019 de 1,3 point de pourcentage, ce qui montre que les dépenses publiques consacrées à l'éducation subissent encore les effets de la pandémie de COVID-19. Dans le même temps, le ralentissement de la croissance économique, l'inflation élevée et la hausse des taux d'intérêt ont exercé une pression supplémentaire sur les finances publiques.

Les analyses des facteurs favorables ont révélé que les engagements globaux en faveur du financement de l'éducation ne généraient souvent pas une augmentation du financement national. Les 16 pays partenaires qui ont effectué une analyse des facteurs favorables ont tous montré des déficits de financement dans leurs plans de l'éducation. Parmi les causes de ces déficits de financement figurent des projections budgétaires irréalistes, de faibles taux d'exécution du budget de l'éducation, des augmentations insoutenables des dépenses publiques et une faible capacité à mobiliser des recettes.

Le manque de dépenses publiques consacrées à l'éducation accroît la charge financière des ménages tout en aggravant les problèmes d'équité, et une allocation ou une utilisation inefficace des ressources peut également nuire aux résultats scolaires, même dans les pays ayant les capacités d'accroître leurs dépenses. Les

taux élevés d'abandon scolaire et de redoublement, les fortes inégalités dans les ratios élèves-enseignants entre les districts, l'absentéisme des enseignants et le manque de motivation figurent également parmi les principaux obstacles qui empêchent d'utiliser efficacement les ressources consacrées à l'éducation.

Le groupe consultatif technique indépendant a attribué une priorité élevée au facteur favorable lié aux données et aux éléments factuels dans sept pays partenaires, ainsi qu'au facteur favorable relatif à la planification et au suivi sectoriels intégrant la notion de genre dans quatre pays. Il a également attribué une priorité élevée à la coordination sectorielle dans trois pays.

En ce qui concerne les données et les éléments factuels, le nombre de pays partenaires qui communiquent à l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) des données sur au moins 10 des 12 indicateurs clés relatifs aux résultats, à la prestation de services et au financement a diminué depuis 2019. Les analyses des facteurs favorables ont mis en évidence des faiblesses dans les systèmes statistiques qui ont empêché de produire, de recueillir et d'analyser des données de qualité aux niveaux national et infranational.

Les 16 pays partenaires qui ont effectué une analyse des facteurs favorables avant décembre 2022 ont tous constaté des insuffisances de financement dans leurs plans de l'éducation. Les autres insuffisances concernent notamment les problèmes de coordination lors de la planification entre les entités gouvernementales centrales et locales, les faibles mécanismes de suivi intégrant la notion de genre, ainsi qu'un dialogue sectoriel inefficace qui entrave la coordination sectorielle.

Malgré l'existence de mécanismes de coordination formels, le dialogue sectoriel a été entravé par le nombre élevé de partenaires actifs dans chaque région, ainsi que par l'irrégularité des réunions du groupe local des partenaires de l'éducation et par le manque de représentation et d'engagement de certains acteurs locaux. Le nombre de groupes locaux des partenaires de l'éducation comprenant des représentants d'organisations de la société civile et d'associations d'enseignants est resté stable en 2022. Toutefois, sur les six pays qui ont rejoint le GPE en 2022, un seul a indiqué que des associations d'enseignants faisaient partie de son groupe local des partenaires de l'éducation.

L'alignement des financements du GPE sur les systèmes nationaux et l'utilisation de modalités harmonisées pour apporter le soutien du GPE aux pays partenaires se sont améliorés en 2023. La part des financements alignés par volume de financement a augmenté d'environ 4 points de pourcentage pour atteindre 53,6 % entre 2022 et 2023. La part des financements alignés en 2023 est supérieure à la moyenne de 48 %

observée au cours des huit dernières années depuis 2015. La proportion de financements du GPE utilisant des modalités harmonisées a augmenté et est passée de 59 % en 2022 à 62,4 %.

Par l'intermédiaire de ses multiples guichets de financement spécialisés, le financement pour le renforcement des capacités du système du GPE a continué d'offrir aux pays partenaires un outil permettant de réduire les obstacles qui nuisent au système, y compris la nécessité d'une assistance harmonisée. La mise en œuvre du financement pour le renforcement des capacités du système dans le cadre de tous les guichets de financement était en bonne voie.

Objectif n° 3 au niveau des pays : Renforcer les capacités, adapter et apprendre pour mettre en œuvre et promouvoir des résultats à grande échelle

Le soutien financier du GPE aux pays s'articule autour des cinq piliers suivants : 1) le financement pour la transformation du système ; 2) le financement pour le renforcement des capacités du système ; 3) l'Accélérateur de l'éducation des filles ; 4) les capacités stratégiques ; et 5) les mécanismes de financement innovants, tels que le fonds à effet multiplicateur du GPE. En juin 2023, le GPE avait approuvé deux financements pour la transformation du système, un financement au titre du fonds à effet multiplicateur associé à un financement pour la transformation du système, un financement au titre du fonds à effet multiplicateur associé à un Accélérateur de l'éducation des filles, six financements au titre du fonds à effet multiplicateur uniquement et 56 financements pour le renforcement des capacités du système. Le flux des financements dans le cadre du GPE 2025 devrait s'accélérer, dès lors que 22 financements pour la transformation du système seront probablement approuvés en 2024, d'après les 32 pactes de partenariat achevés en octobre 2023.

La taille globale du portefeuille de financements en cours (principalement constitué de financements approuvés dans le cadre du GPE 2020) a diminué, en passant de 2,9 milliards de dollars en juin 2022 à 2,7 milliards de dollars en juin 2023. Cette baisse s'explique notamment par la clôture de 53 financements de mise en œuvre, dont 33 étaient des financements accélérés liés à la pandémie de COVID-19. L'utilisation des fonds pour les financements de mise en œuvre a continué d'augmenter progressivement comme les années précédentes, en passant de 470 millions de dollars en juin 2022 à 521 millions de dollars en juin 2023.

L'enseignement et l'apprentissage ont représenté les principaux domaines d'investissement pour les financements de mise en œuvre du GPE en cours et ont bénéficié de 834 millions de dollars (soit 33 % du volume des financements de mise en œuvre). De même, 33 % des financements de mise en œuvre en cours ont été

alloués à des activités intégrant les questions des genres. Les financements du GPE ont également soutenu des mesures d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets, à hauteur de 224 millions de dollars (soit 9 %). Même si l'apprentissage fait partie des domaines prioritaires des financements du GPE, un examen des rapports de fin d'exécution des financements a mis en évidence que les problèmes de disponibilité des données nous empêchent de mesurer les progrès accomplis au niveau des résultats d'apprentissage.

En juin 2023, l'évaluation de la mise en œuvre de 67 financements a montré que 38 d'entre eux (57 %) étaient en voie d'atteindre leurs objectifs globaux, ce qui représente une baisse par rapport aux 64 % de l'année précédente. Toutefois, la mise en œuvre devrait s'accélérer étant donné que la plupart des financements en retard ont pris des mesures correctives ou sont sur le point d'en prendre. Neuf financements sur dix ayant soumis un rapport de fin d'exécution avant juin 2023 ont atteint leurs objectifs.

Entre juillet 2022 et juin 2023, les financements de mise en œuvre du GPE en cours ont permis de distribuer 48 millions de manuels scolaires, de former 481 000 enseignants et de construire ou de rénover 6 664 salles de classe. Depuis le début du plan stratégique GPE 2025, le GPE a atteint 227 millions d'enfants, soit 35 % de tous les enfants en âge d'être scolarisés dans les 68 pays qui bénéficient de financements et qui ont communiqué cette donnée.

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE : MOBILISER LES PARTENAIRES ET LES RESSOURCES À L'ÉCHELLE MONDIALE ET NATIONALE POUR OBTENIR DES RÉSULTATS DURABLES

En résumé : *Le GPE a réitéré son engagement envers le partage des connaissances entre les partenaires, ainsi que son soutien à la société civile, en octroyant un financement complémentaire de près de 150 millions de dollars aux deux initiatives du GPE, le mécanisme de partage de connaissances et d'innovations (KIX) et L'Éducation à voix haute. Les projets pilotes de capacités stratégiques entrepris dans sept pays sont en voie d'atteindre leurs objectifs, et un financement complémentaire d'un montant de 4 millions de dollars a été approuvé. Le GPE a également obtenu plus de 1,7 milliard de dollars de cofinancement grâce au fonds à effet multiplicateur du GPE et à d'autres instruments de financement innovants.*

L'objectif intermédiaire du GPE vise à mobiliser les connaissances et les capacités du partenariat par l'intermédiaire des programmes du KIX, de L'Éducation à voix haute et des capacités stratégiques, ainsi qu'à mobiliser des financements destinés à soutenir la transformation des systèmes des pays partenaires.

De 2021 à 2023, les programmes de recherche et de connaissances financés par le KIX ont été utilisés dans 116 cas pour l'élaboration ou la mise en œuvre de politiques éducatives à travers 70 pays. Le genre, l'équité et l'inclusion sociale ont été pris en compte dans 72 cas. Le mécanisme du KIX a été prolongé jusqu'en 2027, avec une enveloppe additionnelle de 88 millions de dollars, ce qui porte son budget à plus de 165 millions de dollars.

Les organisations de la société civile se sont appuyées sur le financement de L'Éducation à voix haute pour influencer la planification, le dialogue ou le suivi sectoriels de l'éducation dans 37 pays de 2021 à 2023. Le fonds de L'Éducation à voix haute a également été prolongé jusqu'en 2027 avec une enveloppe additionnelle de 60 millions de dollars, ce qui porte son financement total à 133 millions de dollars.

En 2023, les initiatives de capacités stratégiques du GPE ont apporté un soutien technique à sept pays partenaires, soutenu par une allocation initiale d'un montant de 2 millions de dollars dans les domaines des systèmes éducatifs intégrant le climat, du leadership en données sur l'éducation, ainsi que du suivi, de l'évaluation et de l'apprentissage. Le Conseil d'administration du GPE a approuvé une allocation supplémentaire de 4 millions de dollars en faveur des initiatives de capacités stratégiques.

Sur les près de 4 milliards de dollars que les bailleurs de fonds se sont engagés à verser au Fonds du GPE pour la période 2021-2025, 38,4 % des annonces de contribution ont été honorées à la fin juin 2023. Au total, 24 bailleurs ont versé 1,46 milliard de dollars au Fonds du GPE (802 millions de dollars en 2022 et 660 millions de dollars en 2023).

Le GPE cherche à débloquer d'autres ressources externes pour l'éducation grâce à un ensemble d'instruments de financement innovants conçus pour attirer les cofinancements de divers partenaires. En juin 2023, ces mécanismes représentaient un total de 439,9 millions de dollars en financements au profit de 27 pays partenaires, en mobilisant plus de 1,7 milliard de dollars de cofinancement par le biais du fonds à effet multiplicateur du GPE avec 1,4 milliard de dollars, du GPE 1 : 1 avec 48 millions de dollars, de Debt2Ed avec 77,1 millions de dollars, de SmartEd avec 160 millions de dollars et de la mobilisation renforcée avec 27,5 millions de dollars.

L'aide publique au développement (APD) des bailleurs de fonds du GPE au secteur de l'éducation a légèrement augmenté en 2021, malgré une baisse de l'aide totale à l'éducation. En 2021, le volume de l'APD au secteur de l'éducation a diminué de 1,4milliard de dollars après cinq années de croissance soutenue. Les bailleurs de fonds du GPE ont toutefois augmenté leur aide au secteur de l'éducation de 400 millions de

dollars entre 2020 et 2021. La part de l'APD consacrée à l'éducation par les bailleurs du GPE dans le total des décaissements de l'APD consacrée à l'éducation s'élevait à 64,1 % en 2021, contre 57,3 % en 2020.

ANNEXE A

CADRE DE RÉSULTATS DU GPE 2025

Acronymes :

AC	année civile (1er janvier – 31 décembre)
d.i.	données insuffisantes
DP	domaine prioritaire
ESPIG	Financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation
Ex.	exercice (1er juillet – 30 juin)
GCTI	groupe consultatif technique indépendant
GESI	égalité des genres et inclusion sociale
N	Nombre
n.d.	non disponible
ODD 4	objectif de développement durable 4
PP	pays partenaire du GPE
PPFC	pays partenaire du GPE touché par la fragilité et les conflits
s.o.	sans objet

Pour plus d'informations sur les valeurs de référence, les jalons, les points de référence et les cibles, veuillez consulter l'annexe B. Notes techniques sur les données des indicateurs.

N° de l'indicateur Domaine prioritaire	Indicateur	Ventilation	Valeur de référence	Année	Année	Année	Année	Année	Cible/ point de référence de l'ODD 4
BUT									
Produire rapidement des résultats en matière d'accès, d'apprentissage et d'égalité des genres dans le secteur de l'éducation grâce à des systèmes éducatifs équitables, inclusifs et résilients, conçus pour le 21e siècle									
INDICATEURS MESURANT LES PROGRÈS SECTORIELS									
1 Accès ; éducation préscolaire	Proportion de pays dotés d'un cadre juridique garantissant au moins une année d'éducation préscolaire gratuite et/ou obligatoire (Basé sur l'indicateur de l'ODD 4.2.5) *Source : Institut de statistique de l'UNESCO* UNITÉ D'ANALYSE : *% de pays*		AC 2020	AC 2021	AC 2022	AC 2023	AC 2024	AC 2025	AC 2025
		Total	35,1	35,1					s.o.
		PPFC	22,2	22,2					s.o.
		N	74 PP (27 PPFC)	74 PP (27 PPFC)					
2 Accès ; éducation préscolaire ; égalité des genres	Taux de participation à des activités d'apprentissage organisées un an avant l'âge officiel de scolarisation dans le primaire (indicateur de l'ODD 4.2.2) *Source : Institut de statistique de l'UNESCO* UNITÉ D'ANALYSE : *taux de participation*		AC 2020	AC 2021	AC 2022	AC 2023	AC 2024	AC 2025	AC 2025
		Total	64,4	65,2					80,7
		PPFC	53,8	52,4					76,1
		Fille	68,3	68,8					s.o.
		N	61 PP (24 PPFC)	61 PP (24 PPFC)					63 PP (20 PPFC)
3 Accès ; égalité des genres	i) Taux bruts d'admission en dernière année du a) primaire, b) premier cycle du secondaire (indicateur de l'ODD 4.1.3) *Source : Institut de statistique de l'UNESCO* UNITÉ D'ANALYSE : *taux bruts d'admission en dernière année d'études*		AC 2020	AC 2021	AC 2022	AC 2023	AC 2024	AC 2025	AC 2025
		Total a)	80,0	84,8					82,1
		b)	60,9	59,1					68,5
		PPFC a)	72,5	74,4					75,7
		b)	49,1	52,2					64,2
		Fille a)	78,6	83,5					s.o.
		b)	58,1	55,2					s.o.
		N a)	69 PP (27 PPFC)	63 PP (23 PPFC)					64 PP (23 PPFC)
		b)	70 PP (27 PPFC)	62 PP (23 PPFC)					64 PP (23 PPFC)

N° de l'indicateur Domaine prioritaire	Indicateur	Ventilation		Valeur de référence	Année	Année	Année	Année	Année	Cible/ point de référence de l'ODD 4
3 Accès ; égalité des genres	**ii)** Taux d'enfants non scolarisés en âge de fréquenter : a) le primaire ; b) le premier cycle du secondaire ; c) le deuxième cycle du secondaire (indicateur de l'ODD 4.1.4) *Source : Institut de statistique de l'UNESCO* UNITÉ D'ANALYSE : *taux d'enfants non scolarisés*			AC 2020	AC 2021	AC 2022	AC 2023	AC 2024	AC 2025	AC 2025
		Total	a)	17,1	16,0					7,3
			b)	20,9	20,4					14,2
			c)	38,7	37,5					32,8
		PPFC	a)	22,8	21,8					10,4
			b)	24,4	24,2					13,0
			c)	43,8	42,1					29,6
		Fille	a)	17,6	16,3					s.o.
			b)	22,0	21,2					s.o.
			c)	41,9	39,8					s.o.
		Population rurale	a)	20,1	19,3					s.o.
			b)	24,3	24,2					s.o.
			c)	44,3	43,2					s.o.
		Quintile le plus pauvre	a)	30,9	29,0					s.o.
			b)	37,5	34,1					s.o.
			c)	56,9	52,8					s.o.
		N	a)	63 PP (27 PPFC)	60 PP (24 PPFC)					61 PP (23 PPFC)
			b)	64 PP (27 PPFC)	61 PP (24 PPFC)					57 PP (22 PPFC)
			c)	63 PP (26 PPFC)	60 PP (23 PPFC)					57 PP (21 PPFC)
4 Équité, efficience et volume du financement national	**i)** Proportion de pays dont la part des dépenses publiques consacrées à l'éducation atteint ou dépasse 20 % en pourcentage des dépenses publiques totales (volume du financement national) *Source : Documents du budget national compilés par le GPE* UNITÉ D'ANALYSE : *% de pays*			AC 2020	AC 2021	AC 2022	AC 2023	AC 2024	AC 2025	(AC)
		Total		54,2	64,8	60,0				s.o.
		PPFC		50,0	67,7	59,3				s.o.
		N		72 PP (30 PPFC)	71 PP (31 PPFC)	70 PP (27 PPFC)				
	ii) a) Proportion de pays où l'équité, l'efficience et le volume du financement national consacré à l'éducation sont évalués *Source : Évaluation des facteurs favorables par le GCTI* b) Proportion de pays qui progressent face aux défis identifiés en matière d'équité, d'efficience et de volume du financement national consacré à l'éducation *Source : Suivi périodique du pacte de partenariat* UNITÉ D'ANALYSE : *% de pays*			(AC)	AC 2021	AC 2022	AC 2023	AC 2024	AC 2025	(AC)
		Total	a)	s.o.	4,7	18,6				s.o.
			b)	s.o.	s.o.	s.o.				s.o.
		PPFC	a)	s.o.	5,6	19,4				s.o.
			b)	s.o.	s.o.	s.o.				s.o.
		N	a)	s.o.	86 PP et territoires (36 PPFC)	86 PP et territoires (36 PPFC)				
			b)	s.o.	s.o.	s.o.				

N° de l'indicateur Domaine prioritaire	Indicateur	Ventilation		Valeur de référence	Année	Année	Année	Année	Année	Cible/ point de référence de l'ODD 4
5 Égalité des genres ; inclusion ; forte capacité organisationnelle	i) Proportion de femmes âgées de 20 à 24 ans mariées ou vivant en union libre avant l'âge de 18 ans (indicateur de l'ODD 5.3.1) *Source : UNICEF et Secrétariat du GPE* UNITÉ D'ANALYSE : *% de femmes*			AC 2020	AC 2021	AC 2022	AC 2023	AC 2024	AC 2025	(AC)
		Total		28,7	28,0	26,6				s.o.
		PPFC		28,0	27,6	25,9				s.o.
		N		56 PP (24 PPFC)	56 PP (20 PPFC)	50 PP (16 PPFC)				
	ii) a) Proportion de pays dans lesquels la planification et le suivi intégrant la notion de genre sont évalués *Source : Évaluation des facteurs favorables par le GCTI* b) Proportion de pays réalisant des progrès en vue de l'élimination des obstacles aux activités de planification et de suivi intégrant la notion de genre *Source : Suivi périodique du pacte de partenariat* c) Proportion de pays dans lesquels la planification et le suivi intégrant la notion de genre sont évalués et qui disposent d'un cadre législatif garantissant le droit à l'éducation pour tous les enfants *Source : Contrôle de l'exhaustivité de la documentation relative à l'évaluation des facteurs favorables* UNITÉ D'ANALYSE : *% de pays*			(AC)	AC 2021	AC 2022	AC 2023	AC 2024	AC 2025	(AC)
		Total	a)	s.o.	4,7	18,6				s.o.
			b)	s.o.	s.o.	s.o.				s.o.
			c)	s.o.	100,0	100,0				s.o.
		PPFC	a)	s.o.	5,6	19,4				s.o.
			b)	s.o.	s.o.	s.o.				s.o.
			c)	s.o.	100,0	100,0				s.o.
		N	a)	s.o.	86 PP et territoires (36 PPFC)	86 PP et territoires (36 PPFC)				
			b)	s.o.	s.o.	s.o.				
			c)	s.o.	4 PP (2 PPFC)	16 PP (7 PPFC)				
6 Apprentissage ; égalité des genres	Proportion d'enfants et de jeunes : a) en 2e ou 3e année du primaire ; b) en fin de cycle primaire ; et c) en fin de premier cycle du secondaire qui maîtrisent au moins le niveau minimal de compétences en i) lecture et ii) mathématiques (indicateur de l'ODD 4.1.1) *Source : Institut de statistique de l'UNESCO* UNITÉ D'ANALYSE : *% d'enfants*			AC 2020	AC 2021	AC 2022	AC 2023	AC 2024	AC 2025	AC 2025
		Total	a) i)	d.i.	d.i.					n.d.
			ii)	d.i.	d.i.					n.d.
			b) i)	d.i.	d.i.					n.d.
			ii)	20,7	19,8					50,0
			c) i)	d.i.	d.i.					n.d.
			ii)	d.i.	d.i.					n.d.
		PPFC	a) i)	d.i.	d.i.					n.d.
			ii)	d.i.	d.i.					n.d.
			b) i)	d.i.	d.i.					n.d.
			ii)	16,2	15,6					46,2
			c) i)	d.i.	d.i.					n.d.
			ii)	d.i.	d.i.					n.d.

N° de l'indicateur Domaine prioritaire	Indicateur	Ventilation		Valeur de référence	Année	Année	Année	Année	Année	Cible/ point de référence de l'ODD 4
6 Apprentissage ; égalité des genres	*suite*	Fille	a) i)	d.i.	d.i.					s.o.
			ii)	d.i.	d.i.					s.o.
			b) i)	d.i.	d.i.					s.o.
			ii)	20,7	19,9					s.o.
			c) i)	d.i.	d.i.					s.o.
			ii)	d.i.	d.i.					s.o.
		N	a) i)	17 PP (7 PPFC)	17 PP (7 PPFC)					10 PP (3 PPFC)
			ii)	17 PP (7 PPFC)	17 PP (7 PPFC)					12 PP (5 PPFC)
			b) i)	22 PP (9 PPFC)	24 PP (10 PPFC)					21 PP (8 PPFC)
			ii)	26 PP (11 PPFC)	27 PP (11 PPFC)					22 PP (7 PPFC)
			c) i)	12 PP (2 PPFC)	7 PP (2 PPFC)					8 PP (s.o. PPFC)
			ii)	12 PP (2 PPFC)	7 PP (2 PPFC)					9 PP (s.o. PPFC)
7 Enseignement de qualité ; égalité des genres	**i)** Proportion d'enseignants du : a) préscolaire ; b) cycle primaire ; c) premier cycle du secondaire ; d) deuxième cycle du secondaire disposant des qualifications minimales requises (indicateur de l'ODD 4.c.1) *Source : Institut de statistique de l'UNESCO* UNITÉ D'ANALYSE : *% d'enseignants*			AC 2020	AC 2021	AC 2022	AC 2023	AC 2024	AC 2025	AC 2025
		Total	a)	62,1	d.i.					79,6
			b)	79,4	80,7					85,5
			c)	73,8	70,5					87,9
			d)	71,2	d.i.					86,4
		PPFC	a)	53,5	d.i.					78,0
			b)	81,4	82,1					85,7
			c)	72,5	70,4					88,7
			d)	72,6	d.i.					86,6
		Femme	a)	64,8	d.i.					s.o.
			b)	78,4	79,7					s.o.
			c)	74,5	71,3					s.o.
			d)	72,6	d.i.					s.o.
		N	a)	48 PP (18 PPFC)	45 PP (16 PPFC)					59 PP (21 PPFC)
			b)	59 PP (21 PPFC)	53 PP (21 PPFC)					61 PP (22 PPFC)
			c)	34 PP (14 PPFC)	35 PP (15 PPFC)					58 PP (21 PPFC)
			d)	31 PP (12 PPFC)	31 PP (11 PPFC)					58 PP (21 PPFC)

N° de l'indicateur Domaine prioritaire	Indicateur	Ventilation		Valeur de référence	Année	Année	Année	Année	Année	Cible/ point de référence de l'ODD 4
7 Enseignement de qualité ; égalité des genres	ii) Proportion de pays dans lesquels la qualité de l'enseignement est évaluée *Source : Documents des outils sur l'observation en classe compilés par le Secrétariat du GPE* UNITÉ D'ANALYSE : *% de pays*			(AC)	AC 2021	AC 2022	AC 2023	AC 2024	AC 2025	(AC)
		Total		s.o.	51,3	s.o.				s.o.
		PPFC		s.o.	50,0	s.o.				s.o.
		N		s.o.	76 PP (36 PPFC)	s.o.				
8 Forte capacité organisationnelle ; égalité des genres ; inclusion	i) Proportion de pays communiquant des données sur au moins 10 des 12 indicateurs internationaux de l'éducation à l'Institut de statistique de l'UNESCO *Source : Institut de statistique de l'UNESCO et Secrétariat du GPE* UNITÉ D'ANALYSE : *% de pays*			AC 2020	AC 2021	AC 2022	AC 2023	AC 2024	AC 2025	(AC)
		Total		45,9	44,7	37,6				s.o.
		PPFC		30,6	33,3	22,2				s.o.
		N		85 PP (36 PPFC)	85 PP (36 PPFC)	85 PP (36 PPFC)				
	ii) a) Proportion de pays dans lesquels la disponibilité et l'utilisation des données et des éléments factuels sont évaluées *Source : Évaluation des facteurs favorables par le GCTI* b) Proportion de pays affichant des progrès au regard des obstacles recensés en ce qui concerne la disponibilité et l'utilisation des données et des éléments factuels *Source : Suivi périodique du pacte de partenariat* c) Proportion de pays dans lesquels la disponibilité et l'utilisation des données et des éléments factuels sont évaluées, et qui communiquent les principales statistiques relatives de l'éducation ventilées en fonction des enfants en situation de handicap *Source : Contrôle de l'exhaustivité de la documentation relative à l'évaluation des facteurs favorables* UNITÉ D'ANALYSE : *% de pays*			(AC)	AC 2021	AC 2022	AC 2023	AC 2024	AC 2025	(AC)
		Total	a)	s.o.	4,7	18,6				s.o.
			b)	s.o.	s.o.	s.o.				s.o.
			c)	s.o.	75,0	93,8				s.o.
		PPFC	a)	s.o.	5,6	19,4				s.o.
			b)	s.o.	s.o.	s.o.				s.o.
			c)	s.o.	50,0	85,7				s.o.
		N	a)	s.o.	86 PP et territoires (36 PPFC)	86 PP et territoires (36 PPFC)				
			b)	s.o.	s.o.	s.o.				
			c)	s.o.	4 PP (2 PPFC)	16 PP (7 PPFC)				
	iii) a) Proportion de pays dans lesquels la coordination sectorielle est évaluée *Source : Évaluation des facteurs favorables par le GCTI* b) Proportion de pays affichant des progrès au regard des obstacles recensés en ce qui concerne la coordination sectorielle *Source : Suivi périodique du pacte de partenariat* UNITÉ D'ANALYSE : *% de pays* c) Proportion de groupes locaux des partenaires de l'éducation comprenant des organisations de la société civile/des associations d'enseignants *Source : Documents des groupes locaux des partenaires de l'éducation* UNITÉ D'ANALYSE : *% de groupes locaux des partenaires de l'éducation*			AC 2020	AC 2021	AC 2022	AC 2023	AC 2024	AC 2025	(AC)
		Total	a)	s.o.	4,7	18,6				s.o.
			b)	s.o.	s.o.	s.o.				s.o.
			c)	66,2	68,6	64,1				s.o.
		PPFC	a)	s.o.	5,6	19,4				s.o.
			b)	s.o.	s.o.	s.o.				s.o.
			c)	68,6	67,6	66,7				s.o.
		N	a)	s.o.	86 PP et territoires (36 PPFC)	86 PP et territoires (36 PPFC)				
			b)	s.o.	s.o.	s.o.				
			c)	71 groupes locaux des partenaires de l'éducation (35 dans les PPFC)	70 groupes locaux des partenaires de l'éducation (37 dans les PPFC)	78 groupes locaux des partenaires de l'éducation (36 dans les PPFC)				

N° de l'indicateur Domaine prioritaire	Indicateur	Ventilation	Valeur de référence	Année	Année	Année	Année	Année	Point de référence de la performance

OBJECTIF N° 1 AU NIVEAU DES PAYS

Intégrer davantage la notion de genre à la planification et à l'élaboration des politiques pour produire un impact à l'échelle des systèmes

INDICATEURS DES LEVIERS DU GPE AU NIVEAU DES PAYS

9 Égalité des genres ; forte capacité organisationnelle	**i)** **Proportion de pays mettant en œuvre des réformes liées aux allocations du GPE dans le cadre du facteur favorable concernant la planification et le suivi sectoriels intégrant la notion de genre, telles que définies dans leur pacte de partenariat** *Source : Financement complémentaire pour la transformation du système lors de l'examen du pacte de partenariat* UNITÉ D'ANALYSE : *% de pays*	Point de référence 75 %	(Ex.)	Ex. 2022	Ex. 2023	Ex. 2024	Ex. 2025	Ex. 2026	Ex. 2026
		Total	s.o.	s.o.	s.o.				75
		PPFC	s.o.	s.o.	s.o.				s.o.
		N	s.o.	s.o.	s.o.				
	ii) **Proportion de financements pour le renforcement des capacités du système dans le cadre desquels les activités de planification et suivi intégrant la notion de genre** *Source : Rapport de suivi des financements pour le renforcement des capacités du système* UNITÉ D'ANALYSE : *financements*	Point de référence 80 %	(Ex.)	Ex. 2022	Ex. 2023	Ex. 2024	Ex. 2025	Ex. 2026	Ex. 2026
		Total	s.o.	s.o.	88,9				80
		PPFC	s.o.	s.o.	80,0				s.o.
		N	s.o.	s.o.	9 financements (5 dans les PPFC)				

OBJECTIF N° 2 AU NIVEAU DES PAYS

Mobiliser une action concertée et des financements coordonnés pour permettre un changement transformateur

INDICATEURS DES LEVIERS DU GPE AU NIVEAU DES PAYS

10 Forte capacité organisationnelle	**i)** **Proportion de pays mettant en œuvre des réformes liées aux allocations du GPE dans le cadre du facteur favorable concernant la coordination sectorielle, telles que définies dans leur pacte de partenariat** *Source : Financement complémentaire pour la transformation du système lors de l'examen du pacte de partenariat* UNITÉ D'ANALYSE : *% de pays*	Point de référence 75 %	(Ex.)	Ex. 2022	Ex. 2023	Ex. 2024	Ex. 2025	Ex. 2026	Ex. 2026
		Total	s.o.	s.o.	s.o.				75
		PPFC	s.o.	s.o.	s.o.				s.o.
		N	s.o.	s.o.	s.o.				
	ii) **Proportion de financements pour le renforcement des capacités du système dans le cadre desquels les activités relevant du guichet « mobilisation pour une action concertée et des financements coordonnés » se déroulent comme prévu** *Source : Rapport de suivi des financements pour le renforcement des capacités du système* UNITÉ D'ANALYSE : *% de financements*	Point de référence 80 %	(Ex.)	Ex. 2022	Ex. 2023	Ex. 2024	Ex. 2025	Ex. 2026	Ex. 2026
		Total	s.o.	s.o.	83,3				80
		PPFC	s.o.	s.o.	75,0				s.o.
		N	s.o.	s.o.	6 financements (4 dans les PPFC)				

N° de l'indicateur Domaine prioritaire	Indicateur	Ventilation	Valeur de référence	Année	Année	Année	Année	Année	Point de référence de la performance
11 Équité, efficience et volume du financement national	**Proportion de pays mettant en oeuvre des réformes liées aux allocations du GPE dans le cadre du facteur favorable concernant l'équité, l'efficience et le volume du financement national, telles que définies dans leur pacte de partenariat** *Source : Financement complémentaire pour la transformation du système lors l'examen du pacte de partenariat* UNITÉ D'ANALYSE : *% de pays*	Point de référence 75 %	(Ex.)	Ex. 2022	Ex. 2023	Ex. 2024	Ex. 2025	Ex. 2026	Ex. 2026
		Total	s.o.	s.o.	s.o.				75
		PPFC	s.o.	s.o.	s.o.				s.o.
		N	s.o.	s.o.	s.o.				
12 Équité, efficience et volume du financement national	**i) Proportion de financements du GPE alignés sur les systèmes nationaux** *Source : Formulaires de requête de financement ESPIG et de financement pour la transformation du système* UNITÉ D'ANALYSE : *% de financements*		Ex. 2021	Ex. 2022	Ex. 2023	Ex. 2024	Ex. 2025	Ex. 2026	(Ex.)
		Total	48,9	48,9	53,6				s.o.
		PPFC	40,7	50,3	49,5				s.o.
		N	52 financements (27 dans les PPFC)	77 financements (39 dans les PPFC)	82 financements (38 dans les PPFC)				
	ii) Proportion de financements du GPE appliquant des modalités de financement harmonisées *Source : Formulaires de requête de financement ESPIG et de financement pour la transformation du système* UNITÉ D'ANALYSE : *% de financements*		Ex. 2021	Ex. 2022	Ex. 2023	Ex. 2024	Ex. 2025	Ex. 2026	(Ex.)
		Total	56,6	59,0	62,4				s.o.
		PPFC	46,4	54,3	56,2				s.o.
		N	52 financements (27 dans les PPFC)	77 financements (39 dans les PPFC)	82 financements (38 dans les PPFC)				
13 Forte capacité organisationnelle	**i) Proportion de pays mettant en oeuvre des réformes liées aux allocations du GPE dans le cadre du facteur favorable concernant les données et les éléments factuels, telles que définies dans leur pacte de partenariat** *Source : Financement complémentaire pour la transformation du système lors l'examen du pacte de partenariat* UNITÉ D'ANALYSE : *% de pays*	Point de référence 75 %	(Ex.)	Ex. 2022	Ex. 2023	Ex. 2024	Ex. 2025	Ex. 2026	Ex. 2026
		Total	s.o.	s.o.	s.o.				75
		PPFC	s.o.	s.o.	s.o.				s.o.
		N	s.o.	s.o.	s.o.				
	ii) Proportion de financements pour le renforcement des capacités du système dans le cadre desquels les activités relevant du guichet « adapter et apprendre pour obtenir des résultats à grande échelle » se déroulent comme prévu *Source : Rapport de suivi des financements pour le renforcement des capacités du système* UNITÉ D'ANALYSE : *% de financements*	Point de référence 80 %	(Ex.)	Ex. 2022	Ex. 2023	Ex. 2024	Ex. 2025	Ex. 2026	Ex. 2026
		Total	s.o.	s.o.	66,7				80
		PPFC	s.o.	s.o.	0,0				n/a
		N	s.o.	s.o.	3 financements (1 dans les PPFC)				

OBJECTIF N° 3 AU NIVEAU DES PAYS
Renforcer les capacités, adapter et apprendre pour mettre en œuvre et promouvoir des résultats à grande échelle
INDICATEURS DES LEVIERS DU GPE AU NIVEAU DES PAYS

N° de l'indicateur Domaine prioritaire	Indicateur	Ventilation		Valeur de référence	Année	Année	Année	Année	Année	Point de référence de la performance
14 Ensemble des domaines prioritaires	**i)** **Proportion de financements pour la transformation du système qui atteignent a) des objectifs spécifiques pendant la mise en oeuvre ; b) les objectifs à l'issue de la mise en œuvre (globalement et par domaine prioritaire) :** **DP1 : Accès ;** **DP2 : Éducation préscolaire ;** **DP3 : Équité, efficacité et volume du financement national ;** **DP4 : Égalité des genres ;** **DP5 : Inclusion ;** **DP6 : Apprentissage ;** **DP7 : Enseignement de qualité ;** **DP8 : Forte capacité organisationnelle** *Source : Rapports de suivi et de fin d'exécution des financements de mise en œuvre, y compris les financements pour la mise en œuvre de programmes sectoriels de l'éducation, les financements pour la transformation du système et le fonds à effet multiplicateur.* UNITÉ D'ANALYSE : *% de financements. Pour a), les financements en cours durant l'exercice avec un rapport sur l'avancement du financement. Pour b), rapports cumulatifs, financements clôturés avec un rapport de fin d'exécution du financement depuis l'exercice 2022.* *Note :* Cet indicateur mesure la proportion de financements de mise en œuvre qui atteignent leurs objectifs durant la mise en œuvre. La plupart des financements pris en compte pour cet indicateur cette année sont les financements pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation et les financements au titre du fonds à effet multiplicateur approuvés dans le cadre du modèle opérationnel du GPE 2020, étant donné que le modèle opérationnel du GPE 2025 est toujours en cours de déploiement.	Point de référence 80 %		(Ex.)	Ex. 2022	Ex. 2023	Ex. 2024	Ex. 2025	Ex. 2026	Ex. 2026
		Total	a)	s.o.	63,9	56,7				80
			b)	s.o.	d.i.	90,0				80
		PPFC	a)	s.o.	58,1	54,1				s.o.
			b)	s.o.	d.i.	75,0				s.o.
		DP1	a)	s.o.	72,0	83,3				80
			b)	s.o.	d.i.	88,9				80
		DP2	a)	s.o.	80,0	76,2				80
			b)	s.o.	d.i.	83,3				80
		DP3	a)	s.o.	71,4	81,8				80
			b)	s.o.	d.i.	88,9				80
		DP4	a)	s.o.	82,7	82,1				80
			b)	s.o.	d.i.	85,7				80
		DP5	a)	s.o.	80,0	82,0				80
			b)	s.o.	d.i.	88,9				80
		DP6	a)	s.o.	76,3	76,6				80
			b)	s.o.	d.i.	80,0				80
		DP7	a)	s.o.	74,5	80,3				80
			b)	s.o.	d.i.	90,0				80
		DP8	a)	s.o.	74,6	77,8				80
			b)	s.o.	d.i.	90,0				80
		N Total	a)	s.o.	61 financements (31 dans les PPFC)	67 financements (37 dans les PPFC)				
			b)	s.o.	d.i.	10 financements (4 dans les PPFC)				
			DP1 a)	s.o.	50 financements	54 financements				
			b)	s.o.	d.i.	9 financements				
			DP2 a)	s.o.	40 financements	42 financements				
			b)	s.o.	d.i.	6 financements				

N° de l'indicateur Domaine prioritaire	Indicateur	Ventilation	Valeur de référence	Année	Année	Année	Année	Année	Point de référence de la performance
14 Ensemble des domaines prioritaires	**i)** *suite*	DP3 a)	s.o.	35 financements	33 financements				
		b)	s.o.	d.i.	9 financements				
		DP4 a)	s.o.	52 financements	56 financements				
		b)	s.o.	d.i.	7 financements				
		DP5 a)	s.o.	55 financements	61 financements				
		b)	s.o.	d.i.	9 financements				
		DP6 a)	s.o.	59 financements	64 financements				
		b)	s.o.	d.i.	10 financements				
		DP7 a)	s.o.	55 financements	61 financements				
		b)	s.o.	d.i.	10 financements				
		DP8 a)	s.o.	59 financements	63 financements				
		b)	s.o.	d.i.	10 financements				
	ii) Proportion de financements comportant une composante de l'Accélérateur de l'éducation des filles qui a atteint son objectif à l'issue de la mise en œuvre *Source : Rapport de fin d'exécution de l'Accélérateur d'éducation des filles (financements pour la transformation du système ou financements au titre du fonds à effet multiplicateur)* UNITÉ D'ANALYSE : *% de financements*	Point de référence 80 %	(Ex.)	Ex. 2022	Ex. 2023	Ex. 2024	Ex. 2025	Ex. 2026	Ex. 2026
		Total	s.o.	s.o.	s.o.				80
		PPFC	s.o.	s.o.	s.o.				s.o.
		N	s.o.	s.o.	s.o.				

N° de l'indicateur Objectifs	Indicateur	Ventilation	Valeur de référence	Année	Année	Année	Année	Année	Cible

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE
Mobiliser les partenaires et les ressources à l'échelle mondiale et nationale pour obtenir des résultats durables
INDICATEURS DES LEVIERS DU GPE AU NIVEAU MONDIAL

			(Ex.)	Ex. 2021	Ex. 2022	Ex. 2023	Ex. 2024	Ex. 2025	Ex. 2024
15 Partenariat d'apprentissage	Nombre de cas d'adoption de travaux de recherche, de connaissances et d'innovations, soutenus par le KIX, dans l'élaboration ou la mise en œuvre de politiques au niveau national *Source : Partage de connaissances et d'innovations (KIX), Cadre de résultats (CRDI)* UNITÉ D'ANALYSE : *Cas (nombre cumulé)*	**Jalon**	**s.o.**	**12**	**52**	**126**	**167**	**s.o.**	
		Total	s.o.	18	46	116			167
		Concernant GESI	s.o.	10	25	72			
		N	s.o.	68 pays	70 pays	70 pays			

N° de l'indicateur Objectifs	Indicateur	Ventilation	Valeur de référence	Année	Année	Année	Année	Année	Cible
16 Partenariats stratégiques	**i)** Nombre de pays bénéficiant de partenariats stratégiques nouvellement mobilisés *Source : Secrétariat du GPE* UNITÉ D'ANALYSE : *pays (nombre cumulé)*		(Ex.)	Ex. 2022	Ex. 2023	Ex. 2024	Ex. 2025	Ex. 2026	Ex. 2026
		Jalon	**s.o.**	**s.o.**	**4**	**10**	**20**	**35**	
		Total	s.o.	s.o.	7				35
		N	s.o.	s.o.	7 pays				
	ii) Proportion des capacités stratégiques mobilisées par le GPE atteignant leurs objectifs *Source : Secrétariat du GPE* UNITÉ D'ANALYSE : *% de capacités stratégiques*		(Ex.)	Ex. 2022	Ex. 2023	Ex. 2024	Ex. 2025	Ex. 2026	Ex. 2026
		Jalon	**s.o.**	**s.o.**	**75**	**85**	**100**	**100**	
		Total	s.o.	s.o.	100				100
		N	s.o.	s.o.	5 pays				
	iii) Montant supplémentaire de cofinancement mobilisé grâce aux mécanismes de financement innovants du GPE *Source : Secrétariat du GPE* UNITÉ D'ANALYSE : *millions de dollars US (montant cumulé)*		(Ex.)	Ex. 2022	Ex. 2023	Ex. 2024	Ex. 2025	Ex. 2026	Ex. 2026
		Jalon	**s.o.**	**500,0**	**937,5**	**1 562,5**	**2 187,5**	**2 500,0**	
		Total	s.o.	1 003,9	1 727,1				2 500,0
		Fonds à effet multiplicateur	s.o.	993,9	1 441,9				s.o.
		Debt2Ed	s.o.	0,0	77,1				s.o.
		Mobilisation renforcée	s.o.	0,0	27,5				s.o.
		GPE 1 : 1	s.o.	10.0	48,0				s.o.
		ACG SmartEd	s.o.	0.0	160,0				s.o.
		N	s.o.	14 financements	27 financements				
17 Plaidoyer	Nombre de pays dans lesquels la société civile a influencé la planification, le dialogue sur l'action à mener et le suivi des activités dans le cadre de projets financés par L'Éducation à voix haute *Source : L'Éducation à voix haute, Cadre de résultats (Oxfam Danemark)* UNITÉ D'ANALYSE : *Pays (nombre cumulé)*		(Ex.)	Ex. 2021	Ex. 2022	Ex. 2023	Ex. 2024	Ex. 2025	Ex. 2024
		Jalon	**s.o.**	**20**	**27**	**32**	**37**	**s.o.**	
		Total	s.o.	20	30	37			37
		PPFC	s.o.	12	15	15			s.o.
		N	s.o.	54 pays (26 dans les PPFC)	63 pays (29 dans les PPFC)	62 pays (26 dans les PPFC)			
18 Financement	**i)** Pourcentage et **ii)** montants des contributions cumulées annoncées et versées par les bailleurs de fonds *Source : Secrétariat du GPE* UNITÉ D'ANALYSE : *% ; millions de dollars USD (montant cumulé)*		(Ex.)	Ex. 2022	Ex. 2023	Ex. 2024	Ex. 2025	Ex. 2026	Ex. 2026
		Total i)	s.o.	21,0	38,4				100
		ii)	s.o.	801,8	1 461,3				4 milliards USD
		N	s.o.	27 bailleurs de fonds	28 bailleurs de fonds				

Note : Pour plus d'informations sur les indicateurs, voir le *cadre de résultats du GPE 2025 : Directives techniques et méthodologiques* à l'adresse https://www.globalpartnership.org/fr/content/cadre-de-resultats-du-gpe-2025-directives-techniques-et-methodologiques.